



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Psychologues scolaires

Question écrite n° 60933

Texte de la question

M Denis Jacquat remercie M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, de bien vouloir lui communiquer, sous forme de tableau et par département, le nombre de psychologues scolaires et le nombre d'enfants scolarisés en maternelle et en primaire, dans leurs secteurs géographiques d'intervention.

Texte de la réponse

Reponse. - Le tableau joint en annexe fait apparaître, par département et pour l'année scolaire 1991-1992, d'une part, le nombre de psychologues scolaires en exercice dans les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté et, d'autre part, les effectifs d'enfants scolarisés dans le premier degré public (écoles maternelles, primaires et spéciales). Voir tableau dans le JO no 24 (année 1992). Année 1991-1992 : - effectifs de psychologues scolaires en réseaux d'aides ; - effectifs d'enfants scolarisés dans le premier degré public.

Données clés

Auteur : [M. Jacquat Denis](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60933

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale et culture

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 août 1992, page 3777